Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 41 (1994)

Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une construction combinée

Inauguration de Cayla

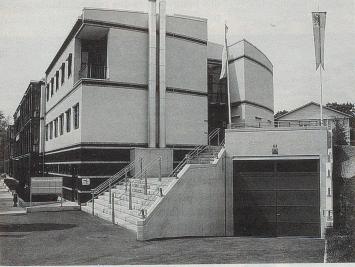
rm. Présentation à la presse d'une construction de protection civile, sous l'école de Cayla, pour «lancer» deux journées portes ouvertes. Celles-ci seront réservées aux habitants des quartiers de St-Jean, Charmilles et environs.

André Hédiger, conseiller administratif et Jean-Charles Dédo, chef du Service de la PCi de la Ville de Genève.



en souffrir, voire prendre un peu de retard. Actuellement, 52% des constructions pour les formations ont été réalisées. Sur le front des abris destinés à la population, 90% est construit. Cela signifie que le pro-

gramme est complet.



L'entrée de la construction de Cayla.

Pour André Hédiger, conseiller administratif de la Ville de Genève, c'était l'occasion de présenter un nouvel ouvrage et de faire le point, avec la presse, sur les actions menées par la PCi à St-Niklaus (Réd.: voir reportage dans ce numéro).

Cet ouvrage combiné est situé dans la zone de St-Jean et compte environ 23600 habitants. Il abrite un poste de commandement de quartier, un poste sanitaire de 32 lits, ainsi qu'un poste d'attente pour les formations d'intervention. Il permettra d'abriter 138 personnes de la PCi. La surface totale en sous-sol, avoisine les 1100 m².

La construction a débuté en janvier 1991 et s'est terminée en octobre 1993.

Soucis financiers pour l'avenir

Il aura coûté Fr. 1650000.-, dont il faut déduire quelque Fr. 750000.- de subventions fédérales et cantonales. «Mais, précise André Hédiger, la Ville de Genève ne pourra plus poursuivre son plan de construction depuis la décision du Grand Conseil du 28 août 1991, de suspendre la subvention cantonale de 35%, sur les nouvelles constructions.»

Au service de la collectivité

Pour André Hédiger, il est important que ce type d'ouvrage ne reste pas inoccupé, ou qu'il ne serve que lors d'exercices. La Ville doit pouvoir mettre à disposition ces locaux lors de manifestations se déroulant à Genève.

Le programme des constructions pourrait

«Beaucoup de groupements sportifs, folkloriques, culturels de toute la Suisse et de l'étranger n'ont pas toujours les moyens de s'offrir l'hôtel, précise Hédiger.»

La construction de Cayla a donc été complétée de quelques aménagements non prévus par les prescriptions fédérales, pour le rendre agréable aux utilisateurs occasionnels. Ces frais supplémentaires ont été pris en charge par la Ville.

A propos, la nuit coûte Fr. 10.- pour la première et Fr. 7.- pour les suivantes. Selon Jean-Charles Dédo, chef local, ce prix couvre les frais de nettoyage.

